



Ferme de Pierre Chabrely (Saint-Bonnet-Briance, 87)

Analyse des résultats technico-économiques 2022/2023
(moyenne des deux années)



Informations générales sur la ferme

- **1,15 UTH sur la ferme** (Pierre et un salarié du groupement d'employeur présent environ 30 jours/an + **1 personne en stage parrainage** (à mi-temps pendant 6 mois en 2022 et 3 mois en 2023 = 0,2 ETP/an en moyenne, rémunéré par Pôle Emploi).
- **SAU : 76.5 ha** (78 ha en 2023 et 75 ha en 2022)
- **Type de production : Bovin allaitant** (race limousine, **42 mères en moyenne**)
- **Type de système** : Naisseur avec vente de broutards, d'animaux reproducteurs (veaux mâles, génisses, vaches) et engraissement des vaches de réformes
- **débouchés** : Coopérative Celmar + autres éleveurs pour les animaux destinés à la repro. Pas de vente directe de viande
- **ferme en agriculture biologique**



Saint-Bonnet-Briance (87)

Sommaire

Informations générales	1
Historique de la ferme	2
Objectifs des éleveurs	2
Caractéristiques du milieu	3
Assolement et chargement	3
Conduite du troupeau	4
Alimentation du troupeau	5
Autonomie	7
Pâturage et schéma de fonctionnement	8
Performances techniques	9
Performances économiques	12
Bilan sur la ferme	13

Les données sont issues des années 2022 et 2023.

Les données économiques sont issues des exercices comptables couvrant les années civiles 2022 et 2023. Si les données ne sont pas disponibles pour ces 2 années, l'année est mentionnée pour la donnée disponible.

Les quantités de fourrages et d'aliment consommées ont été calculées grâce à des bilans fourragers et d'aliment en considérant les stocks, récoltes, achats et ventes des années civiles 2022 et 2023.

Le schéma de fonctionnement couvre l'année 2022 et les données de pâturage concernent l'année 2024.

Les effectifs et données de reproduction sont issues de Geidel. Les poids carcasses sont issus des données abattage d'Interbev.

HISTORIQUE DE LA FERME

1991 : installation de Pierre sur une partie de l'exploitation de ses parents, sur 52 ha et 40 vaches en système broutard avec finition des vaches de réforme et vente de génisses de 20 mois (non finie, vendues vives). Dès son installation, il ne produit pas de maïs, est autonome en fourrage et n'achète que très peu de concentré.

1996 : reprise de l'exploitation de ses parents à leur retraite (10 ha restants). Début de la conversion à l'AB et introduction de **luzerne** en association dans les prairies temporaires et de **méteils avec pois fourrager** pour améliorer l'autonomie protéique de la ferme.

2001 : En 2001, l'autonomie en concentré est atteinte (arrêt de l'achat de concentré et de correcteur azoté). **Pierre débute également le travail de sélection** avec réalisation d'insémination artificielle sur un lot, adhésion au contrôle de performance puis au Herd Book Limousin.

2002 : production de bœufs dans le but de valoriser les mâles en AB ; Cette production sera arrêtée en 2010 suite au changement des modalités des primes PAC aux bovins mâles. **+ mise en place de la vente directe de vaches de réformes et de veaux rosés**

2022 : arrêt de la vente directe de viande suite à la fermeture de son atelier de découpe + Pierre commence à rechercher un repreneur pour sa ferme.

Juillet 2022-avril 2023 : Stage parrainage avec un potentiel repreneur. Le stage n'aboutit pas sur une reprise immédiate mais le stagiaire est toujours intéressé par une reprise dans quelques années.

2024 : réduction de l'effectif dans le but de diminuer sa charge de travail et passage à une seule période de vêlages (février à mai).

OBJECTIFS DE L'ÉLEVEUR

Pierre souhaite un système simple mais performant techniquement et autonome. C'est pourquoi il a choisi d'avoir un **effectif relativement réduit** (46 vêlages en 2022) **avec peu de cultures** car il se sent plus éleveur que cultivateur et souhaite mener un suivi optimal de son troupeau.

L'objectif de Pierre est d'être autonome en intrants. Il ajuste son effectif tous les ans à la quantité de fourrages disponibles suite à la récolte de l'année n-1 dans le but de ne pas avoir à acheter de fourrage. Pour cela, il calcule son stock de fourrages disponible avant et après l'hiver, et il module son effectif en :

- réformant plus ou moins d'animaux,
- vendant ses réformes plus ou moins tôt dans l'année
- vendant parfois des veaux en tant que nourrisson afin de limiter les besoins du troupeau en fourrage.
- Gardant plus ou moins de génisses

Il ajuste également ses périodes de vêlages en fonction du contexte, elles peuvent donc varier suivant les années. L'objectif de Pierre est de s'adapter en permanence afin de rester autonome. Il étudie chaque réforme de la PAC afin de réorienter ses productions pour maximiser ses gains (types d'animaux élevés ou finis, productions végétales).

Il effectue des simulations technico-économiques à l'aide de données qu'il compile pour étayer ses choix. Aucune année ne se ressemble chez Pierre : les effectifs, les périodes de vêlage, les types d'animaux élevés et vendus peuvent potentiellement changer tous les ans. Sa trésorerie saine lui offre également de la souplesse pour mener ces adaptations permanentes.

Pierre n'achète pas d'aliment non plus ni de correcteur azoté, ses animaux ne consomment que le méteil produit sur l'exploitation. Pour cela, il pratique le pâturage tournant afin d'apporter une herbe riche en nutriments.

Son second objectif est d'améliorer la génétique de son troupeau afin de produire des animaux qui obtiennent des résultats de croissance performants en valorisant au maximum de l'herbe, mais qui peuvent aussi exprimer tout leur potentiel en conduite plus classique. Il valorise cette génétique en vendant des mâles reproducteurs à d'autres éleveurs. Un de ses taureaux a été acheté par Créalim (Peter-Pan), et ses filles sont en station de testage des qualités maternelles.

OBJECTIFS DE L'ÉLEVEUR (SUITE)

Actuellement en fin de carrière, il projette de partir en retraite fin 2027 en assurant la transmission de sa ferme. Il souhaite d'ici là réduire sa charge de travail pour se recentrer sur sa vie personnelle : *"Maintenant, ce que je veux c'est travailler moins, quitte à gagner moins"* (Pierre). Car jusque là, Pierre travaillait environ 70h/semaine, le temps libre était rare. Il ne prenait aucun jour de congé.

Il souhaite aussi améliorer son confort de travail :

- achat d'un tracteur plus confortable fin 2022
- améliorer le système d'abreuvement pour qu'il soit davantage compatible avec le pâturage tournant
- n'avoir qu'une seule période de vêlages : arrêt des vêlages d'automne en 2024. Il en a profité pour fortement réduire son effectif en réformant un nombre important de vaches (26 vêlages en 2024 contre 51 vêlages en 2023). L'effectif a été remonté par croit interne en 2025 (35 vêlages) L'objectif est d'atteindre un troupeau de 40. mères en 2026. Cette évolution d'effectif lui permet d'alléger son temps de travail pour amorcer sa transition vers la retraite, mais aussi transmettre un système mieux organisé, avec une charge de travail raisonnable car c'est un facteur limitant pour la transmission de sa ferme.

CARACTÉRISTIQUES DU MILIEU

- **Altitude : 350m**
- **52 % de la SAU labourable** (40 ha labourables sur les 76,5)
- **parcellaire : Parcellaire groupé sur l'îlot principal + 2 parcelles isolées situées à quelques km.** 2 bâtiments distants d' 1 km

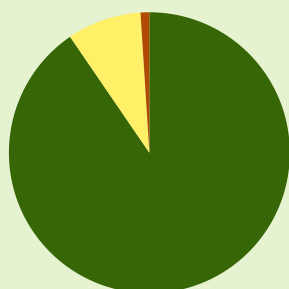


Exemple de paysage de la ferme de Pierre Chabrely

← îlot principal de l'exploitation de Pierre Chabrely

ASSOLEMENT ET CHARGEMENT

ASSOLEMENT 2022-2023



- 5 à 8 ha de méteil (dont 2-3 ha de méteil fourrager et le reste en grain). Méteil destiné à l'alimentation du troupeau.
- prairies : 69 ha
- Bois pâturés : 1 ha

MOYENNE 2022-2023 :

Part d'herbe dans la SAU : 93 % de la SAU



Part de MAÏS dans la SAU : 0%



67 UGB TECHNIQUES

CHARGEMENT : 0.92 UGB*/HA DE SFP

* UGB techniques

SCHEMA ZOOTECHNIQUE

Schéma zootechnique 2022

Les animaux sont conduits en 2 lots distincts (génétiques différentes) qui ont des périodes de vêlages différentes :

43 vêlages (dont 9 vêlages de génisses) :

- 28 veaux nés au printemps :
 - 19 femelles
 - 9 mâles
- 16 veaux nés en automne (pour 15 vêlages) :
 - 8 femelles
 - 8 mâles



veaux femelles :

- **13 veaux femelles ont été gardées pour le renouvellement** (32% gardées pour le renouvellement). Un nouveau tri sera fait vers 14-15 mois et si la croissance de certaines génisses n'est pas optimale, Pierre vendra les génisses concernées soit directement en maigre, soit à 2 ou 3 ans après engraissement à l'auge.
- **14 veaux femelles vendues en broutardes.**

Certaines années, une ou deux génisses sont vendues à d'autres éleveurs pour la repro à l'âge de 8-10 mois, mais ce n'est pas le cas pour celles nées en 2022 (2 nées en automne 2021 vendues en repro en 2022).

8 vaches ont été réformées en 2022. Le nombre de vaches réformées n'est pas équivalent au nombre de génisses mises à la repro car l'effectif total peut potentiellement varier tous les ans en fonction de la ressource fourragère.

rq : L'effectif moyen (2022 et 2023) est de 42 mères, mais varie suivant les mois (de 39 à 49 mères)

Veaux mâles :

Les mâles ayant les meilleurs résultats et potentiels de croissance seront gardés pour être **vendus à d'autres éleveurs à l'âge de 8-12 mois comme mâles reproducteurs** (3 veaux sur les veaux nés en 2022)

les autres seront vendus en **broutards** (14 en 2022).

CONDUITE DU TROUPEAU

RÉSULTATS DE REPRODUCTION

- **monte naturelle + IA**
 - lot de vêlage de printemps : mis au taureaux de mi-avril à mi-juin
 - lot de vêlage d'automne : mise à la repro de début novembre à fin déc (mise au taureau + IA)
- **2 périodes de vêlage en 2022 et 2023 (tous en bâtiment) : printemps et automne.** A partir de 2024, il n'y a que des vêlages de printemps.
- **Nombre de vêlages :**
 - 2022 : 43 vêlages
 - 2023 : 51 vêlages
- **taux de mortalité** (moyenne 2022-2023) : 3,2 %
- **taux de réforme** (moyenne 2022-2023) : 19 %
- **taux de gestation*** : 100 % (44 vaches pleines/44 mises à la reproduction)
- **IVV moyen*** : 365 jours
- **âge moyen au premier vêlage*** : 32,5 mois
- **âge moyen des femelles au vêlage*** : 5,4 ans (rang moyen : 3,6)

*Ces données sont issues du bilan de reproduction effectué sur la campagne de vêlage du 01/08/2022 au 31/07/2023



Vaches et veaux au pré chez Pierre Chabrely.

ALIMENTATION DU TROUPEAU

Type d'aliment distribué : méteil de l'exploitation. Pas d'achat d'aliment.

Type de fourrages distribués : foin et enrubannage. Pas de production d'ensilage.

Finition :

Le mode de finition des vaches de réforme dépend de la période de vente de la vache:

- si elle est vendue durant la saison de pâturage, elle sera engraisée uniquement à l'herbe au pâturage (pas d'apport de concentré au pré)
- si elle est vendue en hiver ou en début de printemps, elle sera finie en bâtiment aux céréales de l'exploitation (+ foin et enrubannage).

ALIMENTATION DU TROUPEAU

catégorie	En saison de pâturage (du 15 mars au 15 décembre) = période au pré	Ration hivernale (du 15 décembre au 15 mars) = période en bâtiment
Vaches	Herbe pâturée uniquement y compris broutards et finition des réformes vendues en saison de pâturage (apport exceptionnel de foin et d'enrubannage au pré en été 2022 de mi août jusqu'à l'hiver du fait de la sécheresse) Vêlage en bâtiment → les vaches qui vêlent au printemps sortent mi avril et celles qui vêlent en automne rentrent 15 jours en bâtiment puis ressortent après le vêlage	50% foin - 50% enrubannage - 1,5 kg de méteil/j.
Veaux (broutards)		<u>veaux nés au printemps</u> : pas de concentré (sauf les mâles de repro pendant 1-2 mois après sevrage) <u>veaux nés en automne</u> : concentré (1,5 kg/j pendant 3-4 mois) + foin de regain
Génisses de renouvellement		<u>génisses de moins d'1 an</u> : foin + enrubannage <u>génisses de 1 à 2</u> : foin + enrubannage de méteil à volonté <u>génisses de 2 à 3 vêlages d'automne</u> : 50% foin - 50% enrubannage et 2 kg de concentré/j Les génisses de moins d'un an et de 1 à 2 ans hivernent dehors sauf certaines années trop humides
Vaches en engraissement (et génisses en engraissement s'il y en)		les réformes vendues en hiver ou au printemps sont finies à l'auge (ne ressortent pas au printemps) ration engraissement : 50% foin - 50% enrubannage et 3-4 kg de concentré/j, pendant 2-4 mois
Autres : taurillon et génisse de 28 mois		Pâturage puis finition à l'auge en bâtiment avec des céréales et du foin (+ enrubannage selon période)

Apport de foin au pré pour la transition alimentaire :

- **en automne :**
 - en 2022 : de mi-août à mi décembre
 - en 2023 : de mi-octobre à mi décembre
- **au printemps :** de mi-mars jusqu'à fin avril



Vaches en bâtiment semi-ouvert en hiver chez Pierre Chabrely.

QUANTITÉS CONSOMMÉES/UGB :

Moyenne 2022 et 2023



CONCENTRÉ

145 kg consommées/an/
UGB



FOURRAGES STOCKÉS (FOIN ET ENRUBANNAGE)

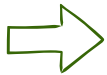
1.89t de MS consommées/
an/UGB

= 126t de MS consommées/an au
total en moyenne, ce qui représente
495 bottes de foin de 300 kg brut
pour 67 UGB



HERBE PÂTURÉE

2.86t de MS consommées/
an/UGB



L'HERBE* REPRÉSENTE 97% DE LA RATION (TOUS ANIMAUX CONFONDUS)

*pâturée et stockée

Méthodologie : Les quantités consommées ont été calculées avec les quantités récoltées, achetées, vendues, et les stocks en début et fin d'année civile. La quantité d'herbe pâturée est calculée de la manière suivante : 4.75t de MS/UGB - quantité de fourrages stockés consommés/UGB.

AUTONOMIE

AUTONOMIE

- autonomie en fourrage : 100 %
- autonomie en concentré : 100 %
- pas d'achat de produits phytosanitaires
- 34 t de paille achetées/an en moyenne
- consommation de fioul/an : 5219L
consommés = 68L/ha
- fertilisation :
 - pas d'achat d'engrais minéraux.
 - épandage de 120t de fumier composté/an (en 2022-2023), sur les nouvelles prairies semées et sur les céréales uniquement (12t de fumier composté/ha). Pas d'apport sur les autres prairies (fertilisées par les bouses via le pâturage).



Vaches au pré chez Pierre Chabrely.

CARACTÉRISTIQUES DU PÂTURAGE

NOMBRE DE MOIS D'ACCÈS AU PÂTURAGE DANS L'ANNÉE :



9 MOIS PAR AN AU PÂTURAGE

RATION UNIQUEMENT COMPOSÉE D'HERBE PÂTURÉE PENDANT 6 MOIS

les 3 mois restants passés au pré, les animaux ont de l'herbe pâturée et du foin pour la transition alimentaire

MODALITÉS DE PÂTURAGE AU PRINTEMPS 2024 :

5 lots au pâturage :

- 2 lots de vaches avec veaux (car 2 taureaux différents) qui ont vêlé au printemps 2024 → fusionnés en fin de saison
- 1 lot de génisses de 2 ans à la saillie
- 1 lot de vaches qui ont vêlé en automne 2023 (vaches tarées)
- 1 lot de génisses de 1 à 2 ans + 8 réformes

total : 64 UGB

Modalités de pâturage tournant :

- 7 paddocks par lot en moyenne sur la surface de base → 36 paddocks au total sur la surface de base.
- temps de séjour au printemps : 4 jours/paddock.
- temps de retour au printemps : 24-28 jours

SCHEMA DE FONCTIONNEMENT SUR L'ANNÉE

Pour l'année 2022 :

	janvier	février	mars	avril	mai	juin	juillet	août	septembre	octobre	novembre	décembre
	5 10 15 20 25 31	5 10 15 20 25 28	5 10 15 20 25 31	5 10 15 20 25 30	5 10 15 20 25 31	5 10 15 20 25 30	5 10 15 20 25 31	5 10 15 20 25 31	5 10 15 20 25 30	5 10 15 20 25 31	5 10 15 20 25 30	5 10 15 20 25 31
Temps en bâtiment			lot n°2 en bâtiment en mars (l'autre lot est dehors)					15 vaches en bâtiment pour vêler(max 1 mois en bâtiment/vache)			4 vaches en stabu pour vêler	
Temps au pâturage			sortie lot n°1 (vêlages d'automne) le 10 mars	sortie lot n°2 (vêlages de printemps) le 10 avril								
Période de repro (préciser si IA ou monte naturelle)				de mi avril à mi juin pour les vêlages de printemps (monte naturelle)							pour les vêlages d'automne (monte naturelle, IA pour les génisses)	
Période de vêlage											jusqu'à mi nov	
Apport de foin				avril : transition alimentaire				à partir du 5 août jusqu'à décembre pour certains lots car sécheresse . Puis pour tous à partir de décembre				
Apport d'enrubannage ou d'ensilage			mars : pour lot de vêlages de printemps seulement					à partir du 5 août jusqu'à décembre pour certains lots car sécheresse . Puis pour tous à partir de décembre				
Apport de concentrés (céréales ou aliment)			mars : pour lot de vêlages de printemps seulement									

BÂTIMENTS

3 bâtiments pour loger les bovins

MATÉRIEL

Tout le matériel en propriété.

Tracteurs en propriété :

- 5 tracteurs :
 - 1 tracteur de 65 chevaux
 - 3 tracteurs de 100 chevaux
 - 1 tracteur de 120 chevaux
- + 1 tractopelle 100 cv pour l'entretien des parcelles

➡ **7.65 chevaux/ha de SAU**

FONCIER

Foncier : 77 % du foncier en propriété



Un des bâtiments d'élevage (stabulation libre, semi-ouverte) de la ferme de Pierre Chabrely.



Vue sur le bâtiment d'élevage de la photo ci-dessus

RÉSULTATS TECHNIQUES

EXEMPLE DE L'ANNÉE 2022

Détail des ventes d'animaux (chiffre d'affaires 2022) :

nombre	type d'animaux	âge moyen	poids moyen (kg)	Prix moyen au kg (€/kg)	prix moyen/animal (€)	débouché	mode de finition
1	veau naissant	1,5 mois			410€/veau	Celmar	vif
17	broutards mâles	8 mois et demi	325 kg vif	3,36€/kg vif	1093€/broutard	Celmar	vif
6	broutardes (femelles)	9 mois	300 kg vif	3,04€/kg vif	913€/broutarde	Celmar	vif
5	vaches de réforme engraisée	8 ans	393 kg carc.	5,54€/kg carc.	2176€/vache	Celmar (AB)	4 finies 100 % à l'herbe, 1 finie à l'auge
1	vache de réforme maigre	13 ans	322 kg carc.	4,68€/kg carc.	1507€/vache	Celmar (AB)	non finie
1	génisses de boucherie	3 ans (36m)	329 kg carc.	4,39€/kg carc.	1446€/génisse	Celmar (AB)	auge
1	taurillon	1,9 an	327 kg carc.	4,16€/kg carc.	1362€/taurillon	Celmar (AB)	auge
1	taureau de réforme	7 ans	475 kg carc.	4,12€/kg carc.	1959€/taureau	Celmar (AB)	herbe
2	génisse de moins d'un an repro	9 mois et demi	333 kg vif		1000€/génisse	éleveur	vif
3	Mâle de moins d'un an repro	10 mois	410 kg vif		2000€/mâle	éleveur	vif
2	vache (repro)	5 ans	715 kg vif		2000€/vache	éleveur	vif

RÉSULTATS TECHNIQUES

Estimation de la quantité de viande vendue en 2022 :

Chez Pierre Chabrely, en 2022, pour un UGB présent sur la ferme, on vend 100 kg de viande (après découpe) par an, toutes catégories confondues.

NB : Sont mentionnées ici les quantités de viande vive vendues et non produites

kg de viande vive vendue totale en 2022	16 872
kg de viande vive vendue/UGB présent (65,63 UGB techniques en 2022)	257
kg carcasse vendus au total en 2022	9 279
conversion kg carc totaux vendus en équivalent vaches de 400kg	23
conversion total kg carc en kg viande (après découpe)	6 496
kg de viande vendu/UGB présent	99

CARACTÉRISTIQUES DES BOVINS VENDUS EN 2022 ET 2023

catégorie	Nombre vendus en 2022	Nombre vendus en 2023	Poids carcasse moyen (années 2022 et 2023)	Mode de finition (années 2022 et 2023)
Broutards (mâles et femelles), âge moyen 8 mois et demi	23	24	309 kg vif (38 % de femelles et 62 % de mâles)	Non concerné Ration 100 % herbe pour 51 % des broutards élevés, les autres ont de l’herbe et du concentré
Vaches de réformes engraissées (âge moyen : 8 ans et demi)	5	6	389 kg carc	55 % ont été finies uniquement à l’herbe (6/11 vaches)
Génisses de boucherie de 3 ans	1	0	329 kg carc	concentré
Génisses de boucherie de 2 ans	0	2	313 kg carc	concentré
Mâles de repro de moins d’un an	3	6		
Taureau reproducteur adulte	0	1		
Génisses de moins d’un an repro	2	1		
Vaches vendues pleines à d’autres éleveurs (âge : 4 ou 5 ans)	2	2		
Autres :	2022 : 1 veau naissant, 1 vache de réforme maigre, 1 taurillon (engraissé au concentré), 1 taureau de réforme 2023 : 3 veaux naissants, 1 veau de 6 mois.			
total	40	46		

RÉSULTATS TECHNIQUES

Sur la période 2022-2023 :

FINITION DES ANIMAUX

19% DES BOVINS VENDUS SONT VENDUS FINIS (VEAUX ROSÉS COMPRIS)

8 animaux vendus finis sur 43 animaux vendus en moyenne/an

FINITION A L'HERBE

38 % DES BOVINS VENDUS FINIS NE CONSOMMENT QUE DE L'HERBE EN PHASE DE FINITION (PAS DE CONCENTRÉ)

Caractéristiques des animaux vendus avec finition 100 % herbe (2022/2023)

catégorie	Nombre (année 2022 + année 2023)	Poids carcasse	Conformations majoritaires	État d'engraissement majoritaire
Vaches de réforme finies 100 % herbe (âge moyen : 8 ans)	6	389 kg carcasse (min 363 / max 411)	R+ ou R=	3



Divers animaux élevés par Pierre Chabrely

RÉSULTATS ÉCONOMIQUES

COMPTE DE RÉSULTAT (MOYENNE DES EXERCICES 2022 ET 2023)

Rq : les variations de stocks ont été prises en compte mais pas les variations d'inventaires animaux et végétaux.

Charges (€)		Produits (€)	
Total charges opérationnelles	15 055	Total ventes (détail ci-dessous)	59 593
Charges opérationnelles troupeau (détail ci-dessous)	11 969	Vente de produits animaux (détail ci-dessous) :	59 480
achat de concentré	0	Vente de bovins circuits longs	41 822
achat de fourrages	0	Vente de bovins reproducteurs (animaux vifs : veaux, génisses, vaches)	17 658
Achat de minéraux	1 423	Vente de produits végétaux	113
achat de paille	3 361	- achats d'animaux	-3 875
frais vétérinaires (produits + honoraires)	2 877	Aides et remboursements assurances (détail ci-dessous)	46 526
Frais d'élevage et taxes animales	4 308	Aides PAC (détail ci-dessous)	42 836
Charges opérationnelles surfaces fourragères et cultures (détail ci-dessous)	1 969	Montant aides 1er pilier découplées	17 632
engrais	0	Montants aides 1er pilier couplées	7 293
amendements	396	Montant aides 2e pilier	17 911
Produits phytosanitaires	0	Remboursement assurances et autres	3 690
semences	517	TOTAL Produits	102 244
Fournitures (ficelles etc.)	1 056		
Charges opérationnelles spécifiques activité vente d'animaux reproducteurs (cf ci-dessous)	1 117	<i>Remarque : Le produit des ventes de bovins reproducteurs (veaux mâles, génisses et vaches vendus vifs) est multiplié par deux entre 2022 et 2023 : 12 015€ en 2022 contre 23 300€ en 2023, du fait d'un nombre plus important de mâles vendus pour la reproduction en 2023. Les autres postes ont des ordres de grandeur comparables entre les deux années.</i>	
Frais Herdbook	1 117		
Total charges de structures	49 414		
carburants et lubrifiants	7 332		
entretien matériel	7 620		
travaux par tiers	1 746		
Entretien et réparation bâtiments	121		
Fermages	1 487		
Taxe foncière	3 010		
Entretien foncier	490		
Frais généraux (eau, électricité, frais de gestion, assurances, fournitures etc.) et taxes	16 714		
salaires et charges salariés (service remplacement)	4 103		
cotisations sociales exploitants	6 791		
EBE (avant rémunération des associés)	37 775		
- Dotations aux amortissements	26 949		
- Frais financiers	1 009		
+ Produits financiers	20		
Résultat	9 837		

RÉSULTATS ÉCONOMIQUES

INDICATEURS ÉCONOMIQUES, MOYENNE DES EXERCICES 2022 ET 2023

Valeur ajoutée : 48 906 €

Valeur ajoutée = produits dont prime – charges opérationnelles – charges structures (hors salaires, charges sociales et impôts et taxes)

Annuités et revenu disponible :

Annuités (capital + intérêts)	10 747 €
Revenu disponible (EBE-annuités)	37 775-10 747 = 27 028€
Revenu disponible mensuel/exploitant	2 252€/mois/exploitant

Le revenu disponible peut servir à rémunérer l'exploitant, mais également de marge de sécurité pour l'exploitation (trésorerie, autofinancement d'investissements). Ainsi, le revenu disponible est un indicateur de la rémunération permise par la ferme, mais l'ensemble du revenu disponible n'est pas nécessairement prélevé par l'exploitant pour ses besoins privés.

Objectif de rémunération de Pierre : payer ses emprunts et se prélever 1200€/mois pour ses besoins privés → Objectif atteint en 2022-2023 car cela représente une rémunération de 2100 €/mois.

Indicateurs	Ferme de Pierre Chabrely (moyenne 2022 et 2023)
Caractéristiques	SAU : 76,5 ha UGB : 67 UGB techniques 42 VA chargement : 0,92 UGB/ha de SFP UMO : 1,15 UMO
Produit brut/ha de SAU	1 337 €/ha
Produit brut/UGB	1 526 €/UGB
(Charges opérationnelles + de structures) / UGB	962 €/UGB
EBE/produit brut	37 %
EBE/UGB	564 €/UGB
EBE/ha de SAU	494 €/ha de SAU
annuités/EBE	28 %
Revenu disponible/exploitant	27 028 €/an/exploitant

BILAN DE LA FERME

La ferme de Pierre Chabrely propose un système de relativement petite dimension (42 mères allaitantes) sur 76 ha en système naisseur qui est rémunérateur pour l'éleveur (revenu disponible de 2250€/mois) et vertueux pour l'environnement.

Ce système est économe en intrants (150 kg de concentré consommés uniquement/an/UGB, 1.9t de MS de fourrages stockés consommés/UGB/an, pas d'utilisation de produits phytosanitaires ni d'engrais minéraux) et autonome en fourrages et concentré. Ces économies de charges sont possibles notamment grâce à l'ajustement de l'effectif aux fourrages disponibles sur l'exploitation, et à la pratique du pâturage tournant (4 jours de présence/paddock et 26 jours de temps de retour au printemps).

Une bonne conduite du troupeau et de bonnes performances de reproduction couplées à ces économies de charges et une plu-value grâce à la vente d'animaux reproducteurs, permettent à Pierre d'atteindre ces résultats économiques, de même qu'une politique d'investissements raisonnée. En fin de carrière, Pierre souhaite néanmoins lever le pied et diminuer sa charge de travail, ainsi que gagner en confort au quotidien. Ses choix sont dorénavant guidés par cet objectif, et celui de faciliter la transmission de sa ferme auprès d'un éventuel repreneur.

Des fiches créées par l'ADAPA ...

L'**ADAPA**, Association de **D**éveloppement pour une **A**griculture **P**lus **A**utonomie, est créée en 1995 par un groupe d'éleveurs du Limousin qui avaient la volonté de partager leurs expériences afin d'améliorer l'autonomie de leurs fermes.

Depuis maintenant 30 ans, l'ADAPA travaille toujours avec la même entrée : accompagner l'émergence de **systèmes durables et résilients via l'autonomie**. C'est-à-dire créer des systèmes équilibrés dans leur fonctionnement agronomique, biologique, écologique, économique et sociale.

Nos actions pour aller en ce sens se répartissent en deux axes de travail : **générer des connaissances** construites et vulgarisables sur ces systèmes et **partager et diffuser** ces savoirs, à la fois lors de journées d'échanges entre agriculteurs mais aussi auprès des scolaires, agricoles ou non.

Pour en savoir plus sur l'ADAPA et les actions en cours

07.82.61.31.87

contact@adapa-asso.net

<https://adapa-asso.net/>

ADAPA

7 rue de la mairie

19450 CHAMBOULIVE

Fiche de ferme réalisée par Harmonie Lozé-Salles



Financé par :



Partenaires :

